

CLAUSE DE RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ : En application de la loi 80-335 du 12 mai 1980, les marchandises restent la propriété du vendeur jusqu'au paiement intégral de leur prix. Les risques afférents aux dites marchandises sont transférés à l'acheteur dès la livraison.

Le 14 Mars 2025

FACTURE N° 20

N° bon de commande

SARL CASSAN
410 Route de Lavalade - Basse
46250 GOUJOUNAC
SIRET 513 318 709 00013
TVA FR 47 513 318 709

Adresse de facturation
GAEC Cadre - Cadre

Adresse de livraison (si différente)
h Touron
46250 GOUJOUNAC.

Notre N° TVA

Votre N° TVA

			20%		
1	Location salle de gavage a l'unité.				
2					
3					
4	1150 Unités 2	1,00	1150,00		
5					
6					
7					
8					
9					
10					
11					
12					
13					
14					
15					
16					
17					
18					
19					
20					

RÈGLEMENT :	TOTAL H.T.	Taux TVA	TOTAL T.V.A.	TOTAL T.T.C.
CONDITIONS D'ESCOMPTE POUR PAIEMENT ANTICIPÉ :	1150,00	20%	230,00	1380,00
ÉCHÉANCE :	TOTALISATION			1380,00

En cas de retard de paiement, seront exigibles, conformément à l'article L441-6 du code de commerce, une indemnité calculée sur la base de trois fois le taux de l'intérêt légal en vigueur ainsi qu'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 euros.